



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de l'aménagement du territoire**

### **Rapport**

Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi  
d'intérêt privé n° 214, Loi concernant la Ville de Rouyn-  
Noranda  
(Texte adopté sans amendement)

Procès-verbal de la séance du 22 avril 2025

**Dépôt à l'Assemblée nationale:  
n° 2491-20250422**

---

**2025**

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MARDI 22 AVRIL 2025.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES .....	2
AUDITION .....	2
ÉTUDE DÉTAILLÉE .....	2
REMARQUES FINALES .....	3

Séance du mardi 22 avril 2025

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 214,  
Loi concernant la Ville de Rouyn-Noranda (Ordre de l'Assemblée le  
1<sup>er</sup> avril 2025)

Membres présents :

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis), président

M<sup>me</sup> Blais (Abitibi-Ouest)

M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), député ayant présenté le projet de loi

M. Girard (Lac-Saint-Jean)

M<sup>me</sup> Jeannotte (Labelle)

M<sup>me</sup> Laforest (Chicoutimi), ministre des Affaires municipales

M<sup>me</sup> Setlakwe (Mont-Royal-Outremont), porte-parole de l'opposition officielle en  
matière d'affaires municipales

Autre député présent :

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

Autre participante :

M<sup>me</sup> Katia Petit, sous-ministre adjointe aux politiques, ministère des Affaires municipales  
et de l'Habitation

Intéressée :

Ville de Rouyn-Noranda :

M<sup>me</sup> Diane Dallaire, mairesse

M<sup>e</sup> Mireille Lemay, conseillère juridique

M<sup>me</sup> Anne-Marie Nadeau, directrice des communications

M<sup>me</sup> Sylviane Legault, coordonnatrice des relations avec le milieu

---

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 59, M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> le la secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

### REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), M<sup>me</sup> Laforest (Chicoutimi), M<sup>me</sup> Setlakwe (Mont-Royal-Outremont) et M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) font des remarques préliminaires.

### AUDITION

La Commission entend la Ville de Rouyn-Noranda.

### ÉTUDE DÉTAILLÉE

Article 1 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M<sup>me</sup> Nadeau de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

Il est convenu de permettre à M<sup>e</sup> Lemay de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

Il est convenu de permettre à M<sup>me</sup> Petit de prendre la parole.

Après débat, l'article 1 est adopté.

Article 2 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M<sup>me</sup> Legault de prendre la parole.

Après débat, l'article 2 est adopté.

Article 3 : Après débat, l'article 3 est adopté.

Article 4 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M<sup>me</sup> Dallaire de prendre la parole.

Après débat, l'article 4 est adopté.

Article 5 : L'article 5 est adopté.

Préambule : Le préambule est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est adoptée.

### REMARQUES FINALES

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M<sup>me</sup> Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), M<sup>me</sup> Laforest (Chicoutimi) et M. Bernard (Rouyn-Noranda–Témiscamingue) font des remarques finales.

À 11 h 19, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mardi 29 avril 2025, à 15 h 30, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

Éloïse Roy-Gamache

Sébastien Schneeberger

ERG/cv

Québec, le 22 avril 2025